



## *Fiche action 2 :*

# Inviter des adultes témoins de l'engagement et/ou d'autres jeunes qui s'engagent

---

### **Pourquoi vouloir mettre en place une rencontre avec des acteurs de l'engagement ?**

Le partage des expériences, les témoignages concrets permettent une meilleure compréhension des processus d'engagement.

De même la formation par les pairs est à privilégier : rencontrer d'autres jeunes engagés, en Service Civique ou sapeur-pompier, par exemple, favorise la compréhension de l'intérêt d'être acteur et élude les risques d'autocensure que se créent souvent les jeunes dans leur engagement.

### **Comment mettre en place ce type de rencontre dans l'établissement ?**

L'environnement direct de votre établissement : la liste des associations locales et les coordonnées de leurs responsables peuvent être obtenues auprès des mairies.

### **Les formes possibles de la rencontre**

Si un témoignage de type conférence semble la plus naturelle, l'animation sous forme d'une table ronde permet plus facilement le croisement des regards et l'interpellation par les élèves.

Une autre solution consiste à mettre en place un forum permettant la rencontre directe (via un quiz en équipe par exemple) entre les jeunes et les témoins.

## Les points de vigilance

Rencontrer en amont les intervenants pour les aider à caler leur intervention et à adapter leur discours. Respect du principe de neutralité et de laïcité de l'espace scolaire.

## Les personnes ressources

Les associations locales offrent souvent des militants de longue date particulièrement charismatique mais il convient de ne pas éluder toute autre personne engagée dans d'autres domaines comme la politique et le syndicalisme. Les anciens élus du CVL de l'établissement, les élus du CAVL ainsi que le représentant national au CNVL peuvent également venir témoigner de leurs engagements et de leur participation au sein de ces instances.

## Les jeunes qui s'engagent...

De nombreux jeunes portent chaque année des projets locaux de création d'activités culturelles, sociales ou économiques en bénéficiant d'aides publiques ou du statut de volontaire, comme en effectuant un Service Civique.

Pour être mis en contact avec de tels jeunes susceptibles de témoigner, merci de contacter :

### **Sylvie Martin**

*Politiques Jeunesse*

Tél : 04 73 34 91 63

sylvie.martin@drjscs.gouv.fr

**Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale**

*Cité administrative*

*2 rue Pélissier*

*63034 Clermont-Ferrand cedex 1*

<http://www.auvergne.drjscs.gouv.fr>